

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DES SPORTS
ET DU CADRE DE VIE**

**CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA
PLATEFORME NUMERIQUE DEDIEE AU CONTENU LOCAL**

**Discours de son Excellence Monsieur Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie**

ABIDJAN, 30 MAI 2024

Messieurs les Directeurs de Cabinet et membres des Cabinets ministériels ;

Monsieur le Directeur général des Hydrocarbures ;

Mesdames et Messieurs les présidents des Conseils d'administration ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux, Directeurs centraux et Chefs de service ;

Mesdames et Messieurs les experts nationaux et internationaux de l'industrie pétrolière ;

Mesdames et Messieurs les panélistes ;

Mesdames et Messieurs les acteurs de l'industrie pétrolière et gazière en Côte d'Ivoire ;

Chers étudiants des filières pétrolières ;

Mesdames et Messieurs spécialistes des médias ;

Distingués invités.

Dès son accession à la magistrature suprême de notre pays, le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, homme d'action et de grande vision a su par son leadership, insuffler à notre économie qui était à l'époque, en 2010-2011 chancelante, un nouvel envol.

Dans son programme de gouvernance, le secteur pétrolier et gazier a été identifié comme un levier majeur du développement économique et social de la Côte d'Ivoire qui s'est réveillée. Dès lors, les efforts soutenus de tous les acteurs du secteur et de l'Etat se sont déployés dans une synergie d'ensemble depuis 2011 pour promouvoir l'exploration et la production pétrolière et gazière ; exploration et production, deux choses qui se complètent, ainsi que la réalisation d'importants gisements dans les infrastructures nécessaires à la distribution des produits pétroliers et gaziers sur l'ensemble du territoire national.

Aujourd'hui, les résultats sont bien visibles et nous donnent raison, surtout, donnent raison au Président de la République d'avoir fait ce choix stratégique. La preuve, les éléments les plus probants sont pour ne citer que ceux-là, les découvertes des gisements pétroliers et gaziers Baleine et Calao par le consortium ENI-PETROCI.

Ces réussites témoignent de l'attractivité constante de notre secteur pétrolier, renforcé par les récentes manifestations d'intérêt des multinationales ENI et Shell ; et pour d'autres blocs pétroliers **qui ne font d'ailleurs pas partie** de ceux où ENI a découvert des récents gisements.

Le secteur pétrolier et gazier ivoirien connaît donc un réel essor. La cérémonie officielle de lancement de la plateforme numérique dédiée au contenu local achève de nous convaincre que la Côte d'Ivoire maîtrise les leviers de son expansion économique.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de présider cette cérémonie qui marque un tournant décisif dans la mise en œuvre de notre politique de lancement des activités pétrolières et gazières de notre pays au profit de nos concitoyens.

A ce stade de mon propos, je voudrais exprimer en votre nom à tous et au nom du Président de la République, nos vives félicitations à monsieur le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, monsieur Mamadou Sangafowa Coulibaly, qui ne ménage aucun effort pour concrétiser la vision du Président de la République. C'est un grand travailleur !

Ce secteur va constituer le second levier d'une croissance soutenue et durable de la Côte d'Ivoire qui a lancé le chantier du développement du contenu local dans les activités pétrolières et gazières en 2019.

La première étape majeure de cette politique du contenu local a été l'adoption et la publication en juin 2022 de la loi relative au contenu local

dans les activités pétrolières et gazières de la Côte d'Ivoire. La deuxième étape a été la signature et la publication en mai 2023, du décret portant modalité d'application de la loi relative au contenu local dans les activités pétrolières et gazières.

Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les conditions sont réunies pour permettre à l'Etat et aux Ivoiriens de tirer pleinement profit des activités pétrolières et gazières sur notre territoire.

Je voudrais donc lancer un appel solennel aux sociétés pétrolières et gazières ainsi qu'à leurs partenaires traditionnels, les multinationales du service pétrolier et gazier pour qu'elles s'engagent résolument en faveur du contenu local. C'est dans notre intérêt à tous !

Mesdames et Messieurs,

Comment pourrions-nous articuler les activités des grandes multinationales qui opèrent dans le secteur pétrolier et gazier en Côte d'Ivoire ? D'importants gisements pétroliers et gaziers sont découverts dans notre pays, et notre pays attire des milliards de dollars d'investissement pour permettre à notre jeunesse de tirer profit des opportunités d'emplois dans le secteur pétrolier et gazier. Et que pouvons-nous faire pour favoriser l'émergence de nos entrepreneurs locaux afin qu'ils puissent décrocher des marchés ?

Le contenu local vient donc traiter en amont ces préoccupations sociales et économiques légitimes de nos populations en leur offrant, à travers ses outils, des dispositions garantissant l'implication des nationaux dans les activités pétrolières et gazières en Côte d'Ivoire. Toutefois, il est important de souligner que le dispositif du contenu local, même s'il représente une opportunité d'emploi et d'affaires n'est pas une garantie automatique pour

chaque travailleur ou entrepreneur ivoirien. Ne serait-ce que du fait de la compétition qui existera entre les travailleurs et les entrepreneurs ivoiriens.

Je demande donc à nos braves travailleurs et entrepreneurs ivoiriens d'élever leur niveau aux standards de l'industrie pétrolière et gazière et de continuer à développer les compétences nécessaires pour exercer les métiers et activités indispensables dans ce secteur.

Sur ce point, je voudrais dire que les récentes découvertes minières et pétrolières imposent une densification de notre conscience, quant à la conjonction de notre volonté et celle liée à la grâce.

La grâce ne se révèle qu'à ceux qui y sont préparés. Il faut attirer la grâce. En réalité, l'évolution de notre industrie minière fait appel à deux types de volonté : la volonté de chercher et la volonté d'exploiter. Pour ce faire, il faut privilégier le perfectionnement professionnel et la remise en cause permanente.

Il y a donc une règle à observer : pour grandir, il faut s'abaisser. Plus on s'abaisse, plus on grandit. C'est la règle majeure qui fera grandir le contenu local qui implique donc le perfectionnement permanent. En matière d'ingénierie, deux à trois ans sans se perfectionner vous font prendre un retard de plus de cinq ans.

Je n'ai donc aucun doute que le ministère en charge des hydrocarbures saura veiller sur les intérêts de chaque partie en matière de contenu local conformément aux textes en vigueur. C'est peut-être le temps de vous mettre aussi dans la peau de l'entrepreneur en parlant de nos jeunes, les braves jeunes ivoiriens, pour appuyer avec vos frères et sœurs qui sont déjà engagés dans cette voie, le travail de l'Etat en matière de développement du contenu local dans les activités pétrolières et gazières.

Le gouvernement, selon les orientations que nous avons reçues de S.E.M. Alassane Ouattara a lancé le contenu local dans les activités de votre secteur, mais ce sont nos jeunes, nos cadres et nos entrepreneurs qui garantiront le succès de cette politique. Je suis donc fier et heureux de déclarer officiellement la mise en ligne de la plateforme numérique dédiée au contenu local dans les activités pétrolières et gazières en Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.